

Premiers Secours Citoyen

PSC

- **Public visé** : Accessible à toute personne âgée au minimum de 10 ans
- **Prérequis** : aucun
- **Objectifs** : Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

- **Contenu** : 6 parties
- **Durée** : 7 heures
- **Modalités pratiques et logistiques** : Formation sur une journée complète ou 2 demi-journées, pas de restauration prévue
- **Délais d'accès à la formation** : Inscription par téléphone jusqu'à 10 candidats, pré-inscription possible sur internet
- **Accessibilité aux personnes en situation d'handicap** : OUI

- **Lieu de la formation** : YVETOT (Maison des sapeurs-pompiers) – Centres de secours du département de la Seine-Maritime en fonction des disponibilités d'accueil - Sur site (entreprises, collectivités) –

- **Présentation de l'équipe pédagogique** : Les formateurs autorisés à animer ces formations « PSC » doivent être titulaires du certificat de compétence, à jour de formation continue, soit de « formateur en premiers secours citoyen » ; soit de « formateur au premiers secours en équipe ».

Les titulaires du certificat de « formateur sauveteur-secouriste du travail » (FSST), à jour de formation de maintien et actualisation des compétences, sont également autorisés à dispenser l'unité d'enseignement « Premiers Secours Citoyen »
- **Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation** :
 - Participer à toutes les phases de la formation ;
 - Réaliser ou faire réaliser* tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
 - *arrêté du 21 décembre 2016 : les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes de 1^{er} secours pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.*
 - Participer, comme sauveteur, à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

- **Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences** : non
- **Equivalences, passerelles** : non
- **Suites de parcours** : pré-requis pour formateur PSC
- **Débouchés** : pré-requis pour des examens ou concours (Assistants maternels, licence de taxi, professeurs des écoles...)
- **Taux d'obtention des certifications préparées*** : 100%
- **Documentation utile** : Un livret « Premiers Secours Citoyen » est remis à chaque participant à l'issue de la formation
- **Tarif*** : 75 €
- **Contact*** :
 - Référent administratif : DANGER Sophie – Assistante de direction – 02 32 70 44 35 – udsp76@gmail.com
 - Référent pédagogique : COURONNET Pierre – Formateur de formateurs – 06 11 58 77 16 – udsp76formations@wanadoo.fr